

# TRAVAUX ORIGINAUX

## CLINIQUE CHIRURGICALE.

HOPITAL NOTRE-DAME, (Montréal.) — M. BROSSEAU.

### De la cure radicale des hernies.

Messieurs.—Il est de mon devoir, comme il est de votre intérêt scientifique, de vous parler de deux cas de hernie qui se sont présentés récemment à cet hôpital, et sur lesquels nous avons pratiqué l'opération de la cure radicale.

Je rapporterai d'abord l'histoire de ces cas, les procédés opératoires adoptés, et je ferai ensuite les observations cliniques et les déductions pratiques que je croirai propres à vous éclairer sur ce sujet qui intéresse tant la profession médicale.

Ferdinand B..., 28 ans, admis à l'hôpital le 15 août, dans les conditions suivantes : il porte au côté gauche une hernie inguinale de la grosseur d'un œuf, et qui date de huit ans; il a, de plus, du même côté, un hydrocèle, déjà ponctionné trois fois.

Ces deux affections gênent considérablement le patient (qui est homme de peine) dans l'exercice de ses pénibles travaux. Il veut à tout prix être mis en état de gagner sa vie plus à son aise.

Nous trouvons que le cas se prête à merveille à l'essai d'une double cure radicale et de l'hydrocèle et de la hernie; nous décidons en conséquence de faire, dans une même séance, les deux opérations, l'incision cutanée étant à peu près la même pour les deux affections.

Le malade anesthésié, les parties rasées et lavées avec une solution au bichlorure, une incision est faite de l'anneau inguinal au bas du scrotum. le liquide de l'hydrocèle écoulé, la cavité est lavée à l'acide phénique, les lèvres de la plaie de la tunique vaginale sont suturées à la peau, mais la plaie elle-même est laissée béante.

On procède ensuite à l'ouverture du sac herniaire, comme dans une kélotomie ordinaire; on y trouve une anse intestinale et une large portion d'omentum; ce dernier étant adhérent et irréductible, on juge à propos de le ligaturer par faisceaux et de l'exciser.

Le collet du sac préalablement disséqué a été suturé et placé entre les piliers de l'oblique externe et fixé là, devant servir de bouchon organique et obturer le canal inguinal.

Pansement antiseptique, suture de la partie supérieure de la plaie et drainage de la partie inférieure.